

GAUCHEBDO

SUCESSEUR DE LA «VOIX OUVRIÈRE» FONDÉE EN 1944

N° 17 • 24 AVRIL 2015 • SPÉCIAL PREMIER MAI • CHF 3.-

**1er Mai,
demandez
le programme!** page 8



**Le syndicat paysan Uniterre
demande l'ouverture d'un débat
sur l'avenir de l'agriculture** page 2



**Aide sociale: «Le Temps»
créé une polémique avec
de faux chiffres** pages 2 & 3

Les syndiqués en marche pour la justice sociale

PREMIER MAI • A l'occasion de la journée revendicative internationale des travailleuses et des travailleurs, les syndicats et leurs membres défendront dans la rue une Suisse solidaire et le refus de toutes les formes d'exclusion.

Comme chaque année depuis 1890, les militants et syndicalistes descendront dans la rue le 1er mai en Suisse comme dans le reste du monde. «Nous voulons une Suisse juste, solidaire, sans discrimination et ouverte. C'est pour cela que nous nous battons. C'est pour cela que, en ce 125ème anniversaire de la Fête du travail, nous lançons notre mot d'ordre à travers tout le pays: justice sociale – pas d'exclusion!», annonce l'Appel de l'union syndicale suisse (USS).

Au cœur des revendications vient la riposte nécessaire contre les menaces sur les salaires et les emplois, suite à la décision de la BNS d'abolir le taux plancher entre l'euro et le franc. «Appliquant le principe selon lequel, quand les affaires marchent, on empoche les bénéficiaires et quand elles vont mal, on répercute les risques sur le personnel. C'est contre ces profiteurs de la crise du franc que nous nous battons», martèle l'USS. Même son de cloche à Genève. «L'enjeu de la manifestation du 1er Mai est avant tout de répondre à toutes les attaques contre les emplois et les salaires», explique Emmanuelle Joz-Roland, présidente du Comité du 1er Mai et secrétaire générale adjointe du SIT. «L'abolition du taux plancher menace les employés de paiement de leurs salaires en euros ou de baisses des rémunérations. Avant cela, il y avait le prétexte de la crise», déclare la secrétaire syndicale. «Les travailleurs sont donc appelés à lutter contre ces abus et à encourager le projet de loi déposé par la gauche et les syndicats qui a pour but de créer un programme cantonal de création d'emplois, stables et rémunérés dignement.»

Revendications salariales

Quant aux revendications salariales, elles concernent aussi bien le salaire médian que les inégalités entre hommes et femmes. En 2013, l'USS estimait que 437'000, soit 11,8% des travailleurs gagnaient moins de 4'000 francs par mois. A Genève, si l'augmentation du salaire médian dans le secteur privé, qui est passé de 6'775 à 7'042 francs, a été largement applaudie, elle cache en réalité de profondes inégalités salariales. 10% des salaires les plus élevés se situent au-dessus de 15'215 francs par mois, tandis que 10% des salariés les moins rémunérés gagnent moins de



4'153 francs. Parmi les secteurs les plus touchés se trouvent l'hôtellerie-restauration, la fabrication de machines, l'industrie ou encore le commerce de détail. A ces inégalités s'en ajoutent d'autres, d'ordre social: dans l'hôtellerie-restauration, le salaire médian qui était alors de 4'540 francs a baissé de 50

francs pour les hommes, et de 88 francs pour les femmes, passant ainsi de 4'128 à 4'040 francs. De manière plus générale, l'écart salarial entre hommes et femmes est passé de 8 à 9,7% entre 2010 et 2012. L'augmentation des salaires les plus bas, et ce de façon égalitaire, est donc un impératif.

Garantir les droits syndicaux

Cette manifestation est également l'occasion pour les syndicats de contester les projets de lois qui menacent leurs droits d'association, de liberté d'expression ou encore le droit de grève, tous trois pourtant garantis par la Constitution. «C'est pour lutter contre ces pressions que

les syndicats genevois proposent de lancer une initiative populaire fédérale pour améliorer la protection contre les licenciements, qu'ils soient individuels ou collectifs, pour lutter contre la trop grande facilité à licencier permise dans le droit suisse, mais aussi pour mieux protéger contre le licenciement des délégués et militants syndicaux qui agissent sur les lieux de travail», annonce le Comité du 1er Mai.

Contre le plan de prévoyance vieillesse 2020

Enfin, le «paquet Berset» de réforme des retraites est vu comme une véritable menace pour la retraite des travailleurs, puisqu'il prévoit de faire passer l'âge de la retraite des femmes de 64 à 65 ans, d'augmenter les cotisations LPP sans augmenter les rentes, de baisser le taux de conversion ou encore de réduire le financement de la Confédération à l'assurance et hausser la TVA. «Le paiement des rentes se fera par le biais du deuxième pilier au détriment de l'AVS, et on assistera à une augmentation des cotisations», déplore Emmanuelle Joz-Roland. Un thème qui sera aussi au centre des préoccupations de l'Union syndicale vaudoise à Lausanne et Yverdon-les-Bains, avec comme mots d'ordre «Touche pas à mon salaire, touche pas à ma retraite!».

Le 1er Mai, les travailleurs et travailleuses sont invités à s'unir, car c'est dans la cohésion sociale que se feront entendre les revendications des salariés. «Au lieu de résoudre les problèmes, la droite et l'extrême droite exploitent la détresse et les peurs des gens en lançant des campagnes d'exclusion: contre les bénéficiaires de l'aide sociale, contre les rentiers et rentières de l'AI, contre les minorités religieuses et surtout contre les étrangers et les étrangères (...) C'est contre cela que nous nous battons», proclame l'USS. C'est ensemble qu'il faut défendre les emplois, les salaires, les retraites, mais aussi les droits syndicaux, en faisant entendre à l'unisson, les revendications de tous et pour tous à l'occasion du 1er Mai. «L'heure est à la justice sociale. Des salaires équitables et des rentes décentes, des conditions de travail de qualité, des emplois sûrs et l'égalité salariale entre femmes et hommes, c'est économiquement possible en Suisse», insiste l'USS. ■

Mélissa Henry et réd.
L'APPEL DE L'USS AU 1ER MAI
ET LE PROGRAMME EN PAGE 8

«Il faut ouvrir un débat sur l'avenir de l'agriculture»

LUTTES PAYSANNES • «L'agriculture suisse est menacée de destruction par une orientation purement productiviste», dénonce Rudi Berli, secrétaire syndical du syndicat paysan Uniterre.

Le 17 avril se déroulait la Journée internationale des luttes paysannes, partout dans le monde. A Genève, le syndicat Uniterre a organisé une manifestation symbolique devant un grand magasin pour réclamer des prix rémunérateurs du lait. Le point de la situation avec Rudi Berli, secrétaire de l'organisation paysanne à Genève.

Depuis le 1er avril, l'Union européenne a décidé de supprimer les quotas laitiers sur le Vieux Continent, 31 ans après leur instauration. Quelles implications cela va-t-il entraîner pour les producteurs suisses?

RUDI BERLI Cette sortie de la gestion du marché européen par quotas va entraîner une surproduction laitière, qui va induire partout une chute des prix. En Suisse, où les quotas ont déjà été supprimés, on est face aujourd'hui à des niveaux de baisse jamais atteints sous la pression des grands distributeurs et transformateurs. Les producteurs sont payés 50 centimes le litre, alors que les coûts de production avoisinent 1 franc. Avec cette libéralisation européenne, on peut craindre une pression supplémentaire à la baisse sur les prix pour le producteur en Suisse.

L'European Milk Board (EMB), qui rassemble plus de 100'000 producteurs dans 14 pays européens et dont Uniterre est membre, est contre cette dérégulation. Pourquoi les paysans n'arrivent pas à faire entendre leur voix?

En Suisse, il y a une dissymétrie complète entre les acheteurs et les produc-

teurs. Les premiers sont au nombre d'un ou deux et contrôlent 80% du marché, comme il en va de même avec les transformateurs, alors qu'en face, on trouve près de 35 organisations de producteurs, qui négocient séparément et qui sont mises en concurrence.

Quelles sont les autres menaces qui planent sur l'agriculture en Suisse? Attendez-vous des répercussions négatives en Suisse d'accords comme le Partenariat transatlantique USA-UE (Tafta) ou celui de libre commerce des services (TISA), qui négocient actuellement les Etats-Unis, l'Union européenne et la Suisse?

En général, les accords de dérégulation libérale, qu'ils soient bilatéraux ou multilatéraux comme Tafta, sont toujours néfastes pour l'exception agricole. L'ouverture complète du marché laitier entre la Suisse et l'UE, soit la suppression de ce que l'on appelle la «ligne blanche» pour le lait industriel, préconisée par le Conseil fédéral, aura des conséquences dévastatrices pour les 24'000 producteurs de lait en Suisse.

Votre syndicat défend aussi le principe d'une aide financière à la production fourragère suisse pour les vaches. Pourquoi?

Contre l'avis du Conseil national, le Conseil fédéral a décidé de supprimer toute aide à la production fourragère dans la nouvelle Politique agricole (PA 2014-2017), ce qui va réduire encore les surfaces destinées à cette production et augmenter notre dépendance aux

importations de soja et de protéines végétales, notamment en provenance d'Amérique latine. Or, cette production en monoculture provoque déboisements et accaparements des terres. On est loin d'une agriculture paysanne qui fait vivre la paysannerie.

Uniterre a lancé une initiative fédérale sur la souveraineté alimentaire encore en récolte de signatures, alors que celle de l'Union suisse des paysans (USP) sur le même sujet vient d'aboutir et se trouve entre les mains du Conseil fédéral. N'allez-vous pas arrêter votre récolte de paraphe?

Uniterre se battra jusqu'au bout pour son initiative, pour la faire aboutir d'ici un an. Celle de l'USP est trop consensuelle et pas assez contraignante et le Conseil fédéral pourra en faire ce qu'il veut. Il faut rappeler que, dans la Constitution suisse, nous avons déjà l'article constitutionnel 104 plébiscité par le peuple en 1996. Celui-ci défend le principe du développement durable, la garantie de l'approvisionnement ou une occupation décentralisée du territoire, mais aucun de ces points ne correspond à une véritable politique, du fait de l'interprétation exclusivement libérale de cet article par le Conseil fédéral. Il faut aujourd'hui ouvrir un débat sur l'avenir de l'agriculture suisse pour lutter contre sa destruction et son orientation purement productiviste, qui, à plus ou moins long terme, va provoquer des problèmes.



«Sous la pression des distributeurs, les producteurs de lait sont payés 50 centimes le litre alors que les coûts de production avoisinent 1 franc», relève Rudi Berli.

Votre syndicat défend aussi un accès facilité aux terres pour les jeunes agriculteurs. Comment allez-vous relever ce défi?

L'installation et l'achat de terres pour les jeunes qui sortent des écoles et qui ne sont pas de souche paysanne – soit plus de 20% des diplômés – sont trop chères. Uniterre réfléchit à des solutions pour créer des structures d'appui collectives, en mutualisant les ressources, pour leur permettre d'avoir encore accès aux terres. ■

Propos recueillis par Joël Depommier

Berset divise le 1er Mai

JURA • La Gauche organise un «1er Mai alternatif» à Tramelan suite à la décision du comité du 1er Mai interjurassien de convier le conseiller fédéral



En 2012, le socialiste Alain Berset avait été convié à s'exprimer au 1er Mai du Val-de-Travers. Depuis le conseiller fédéral a mis en route la réforme «Prévoyance vieillesse 2020» qui prévoit un relèvement de l'âge de la retraite des femmes. Inacceptable aux yeux de nombre de militants.

Le choix «à une très légère majorité et du bout des lèvres» par le Comité du 1er Mai interjurassien du conseiller fédéral Alain Berset comme orateur a évidemment provoqué une réaction négative parmi de nombreux militants de gauche. Aller manifester à Berne le 7 mars, entre autres, contre le «paquet Berset» concernant les retraites et ensuite l'applaudir comme orateur d'une manifestation qui devrait être de lutte leur semble incompatible. La Gauche a ainsi pris l'initiative d'organiser un «1er mai alternatif» à Tramelan. D'autres se contenteront de s'abstenir d'y participer.

La manifestation organisée par le Comité interjurassien du 1er Mai, dont font partie les syndicats et les partis de gauche du Jura et du Jura bernois, a

pour thème «Justice sociale, pas d'exclusion» et aura lieu au Noirmont, dans les Franches-Montagnes. Le rendez-vous est fixé à 16 h30 à la gare. Le cortège partira à 17 heures et à 18 h 15 aura lieu l'intervention politique du conseiller fédéral Alain Berset. Puis des 19 heures à la Halle polyvalente se tiendra l'apéro, le repas, et à 22 heures, un concert de Junior Tshaka (entrée libre).

Le rendez-vous pour la manifestation de Tramelan, à l'appel de La Gauche, du Syndicat autonome suisse des postiers (SAP), des collectifs «Touche pas à ma boîte» et «Libertaire d'Erguël», est à 15 heures à la gare. Le cortège se rendra à la Halle de l'Ouest, où, à 16 heures, Olivier Cottagnoud, président du SAP, prononcera un discours. ■

Jean-Pierre Kohler

Syndicats et partis ne font pas bon ménage, estime le POP neuchâtelois

Le groupe de réflexion du POP neuchâtelois a consacré une séance au thème des relations entre parti et syndicalisme, dont il semble utile de relater les conclusions dans ce numéro. Les participants ont tout d'abord exprimé différentes préoccupations relatives au fonctionnement syndical. Ils constatent que le travailleur salarié devrait avoir le sentiment d'appartenir à une classe spécifique, celle des exploités, ce qui n'est pas le cas. Ils ont également noté que les liens des syndicats avec le parti socialiste ne favorisent pas l'approfondissement de la politique syndicale au-delà de revendications qui ne changent en rien les incidences provoquées directement par le capitalisme. Pour les membres du groupe de réflexion, au-delà des revendications, les salariés devraient également comprendre le système pour le dépasser. Même durant les grèves, la défense des intérêts ponctuels l'emporte sur la dénonciation des raisons qui créent autant d'inégalités et d'injustices. Ainsi la division des salariés se retrouve dans la division des revendications et dans la division des syndicats, qui n'arrivent pas à globaliser les problèmes.

Les secrétaires syndicaux exécutifs de plus souvent les directives prises par les instances dirigeantes, au sein desquelles les socialistes sont très présents. Cette situation explique que les débats politiques à l'intérieur du syndicat soient rares. Chacun vaque à ses affaires et l'un des buts d'un secrétaire syndical est de faire des adhésions, car sans adhésions, ce sont les salaires qui seraient atteints. Lors des débats préparant les conventions collectives, la réalité dépasse la réflexion politique

et les adhérents font confiance aux directions puisqu'ils ne sont pas éduqués ni syndicalement, ni politiquement. Les participants savent bien, qu'il faut faire avec la réalité, mais la réflexion politique permet de la faire évoluer vers plus de justice, pour que les problèmes fondamentaux soient aussi abordés. Le travail de terrain est magnifique, mais ce qui est au-dessus est d'une grande pauvreté. L'impression principale est que le syndicalisme suisse consiste principalement en des prestations: protection juridique, assurance sociale, etc. Pour avoir droit à ces prestations, le travailleur doit devenir membre et s'engager à le rester durant deux ans.

German Osorio, secrétaire cantonal du POP neuchâtelois, constate que, dans les faits, le syndicat n'est pas dirigé par les travailleurs, mais par des organes qui expriment des informations très lacunaires. Le fonctionnement syndical actuel maintient le système au lieu de le combattre. Pour le groupe de réflexion du POP, les syndicats devraient éduquer les travailleurs pour qu'ils comprennent les forces qui le mettent dans sa situation précaire. Ainsi, ils se renforceraient et pourraient s'émanciper, au-delà de la satisfaction de revendications ponctuelles. Les participants estiment finalement qu'aucun syndicat ne devrait être inféodé à un parti politique, car le syndicat ne doit pas être la courroie de transmission du pouvoir politique. Il doit rester autonome et le développement de réflexions politiques doit se faire aussi bien au sein du parti que du syndicat, sans liens de suprématie de l'un sur l'autre. ■

Alain Bringolf

Des travailleurs gratuits pour compenser les coupes budgétaires

AIDE SOCIALE • Dans le canton de Genève, 700 personnes à l'aide sociale travaillent sans aucun salaire. Pour Jocelyne Haller, députée d'Ensemble à Gauche, ces postes présentés comme une faveur faite aux personnes concernées servent en réalité à combler la réduction des budgets de l'Etat.

«J'étais employée comme commis administratif à l'Office cantonal de la population et des migrations du canton de Genève. Mon travail consistait à m'occuper de la gestion administrative des dossiers. Je devais gérer les dossiers actifs et les répartir aux personnes correspondantes. Pour moi ce n'était pas un stage, je travaillais comme les autres. Certaines personnes faisaient la même chose que moi mais étaient payées. J'ai postulé pour un vrai poste mais à chaque fois on me disait "il n'y a pas le budget". Pas mal de gens dans le service travaillaient dans ces conditions. Ils ont besoin de nous car il y a beaucoup de retard dans le travail mais ils n'engagent pas!

On nous utilise et on nous jette, c'est de l'esclavage moderne!» A 48 ans, Sophia est désillusionnée. Le travail qu'elle décrit, elle l'a effectué durant deux ans à 50%, ne percevant pour tout salaire que les revenus de l'aide sociale. Il s'agit d'une Activité de réinsertion ou «AdR», mesure destinée à favoriser le retour en emploi des personnes à l'aide sociale. Dans le canton de Genève, selon des chiffres obtenus par l'Association de défense des chômeurs, un peu plus de 700 personnes suivaient de telles mesures au 31 décembre 2014, réparties dans des associations, des services de l'Etat ou dans le parapublic. Si de nombreuses petites associations occupent une ou deux personnes dans cette situation, leur nombre est dans certains cas particulièrement élevé. Le Centre social protestant (CSP) en compterait ainsi 60, le Centre d'art contemporain 22, les EMS genevois une centaine, et les Services de l'Etat environ 130, dont 33 à l'Office des poursuites ou 19 à l'Office cantonal de la population et des migrations (OCPM), où a travaillé Sophia.

Un tel constat conduit forcément à s'interroger sur la fonction réelle de ces mesures. Servent-elles véritablement aux personnes concernées ou permettent-elles avant tout de décharger des services surchargés? Michel Nicolet, Directeur de l'action sociale du canton de Genève, précise à ce sujet que «les AdR visent à l'acquisition de compétences. Nous fixons des objectifs avec les personnes concernées, qui n'ont souvent pas travaillé depuis longtemps. L'AdR est en outre limité dans le temps,

en principe à 6 mois ou une année, et nous veillons à ce que les employeurs ou l'Etat n'utilisent pas ces personnes pour remplacer des postes qui pourraient être financés». Quid de Sophia, qui a travaillé durant deux ans à l'OCPM? «Dans certains cas on peut prolonger ces activités», explique Michel Nicolet, qui précise que lorsque cela semble possible, l'employeur est approché pour tenter d'obtenir un engagement de la personne. «L'an dernier, 70 personnes qui ont commencé une AdR ont ainsi trouvé un véritable emploi dans la même structure» ajoute-t-il.

Députée d'Ensemble à Gauche au Grand Conseil genevois et ancienne assistante sociale, Jocelyne Haller ne voit pas les choses du même oeil. Pour elle, beaucoup de postes en AdR remplaceraient des postes qui ont été supprimés dans le cadre de la diminution de budgets de l'Etat, situation qu'elle dénonce. «Ceux qui ont décidé ces coupes ont pensé pouvoir se passer de ces postes, alors qu'ils sont nécessaires au fonctionnement des services et du secteur subventionné. De fait, ils ont été réintroduits de façon occulte sous forme de mesures d'insertion, en les présentant comme une faveur faite aux personnes à l'aide sociale. Mais en réalité ce sont elles qui offrent leur force de travail en cadeau!» Pour la députée, c'est du reste cette même réduction de la voilure de l'Etat qui expliquerait indirectement le nombre important d'AdR dans les associations ou services sociaux privés tels que le CSP: «L'Hospice général ne peut plus assumer un certain nombre de tâches, si bien qu'il y a un report de charge sur les services sociaux privés, qui voient une augmentation de la demande. Dans le même temps, l'Etat diminue les subventions octroyées aux organismes privés et aux associations, si bien que ceux-ci se retrouvent dans une position difficile, qui les contraint à accepter d'engager eux-mêmes des personnes en mesures d'insertion alors



qu'elles souhaiteraient les rémunérer.»

Pour remédier à cette situation, l'Alternative et la CGAS ont déposé le 22 août 2014 un projet de loi qui propose entre autres la mise en place d'un programme cantonal de création d'emplois. «Le but est que tous ces postes déguisés en mesures d'insertion soient réhabilités en de vrais postes de travail, ce qui représente également le seul moyen de vérita-

blement faire sortir les personnes du chômage et de l'aide sociale. En parallèle, il y aurait de véritables mesures d'insertion avec un encadrement et du temps pour la formation», explique la députée, qui dénonce le préjugé selon lequel les personnes à l'aide sociale ne souhaiteraient pas travailler. Pour l'heure, le projet est toujours en attente de traitement. ■

Juliette Müller

«Le Temps» crée la polémique sur la base de chiffres erronés

90'000 francs par an pour une famille à l'aide sociale, comme l'annonce le quotidien? Selon le directeur genevois de l'action sociale Michel Nicolet, ces chiffres ne correspondent pas à la réalité. Plutôt que de rectifier, le conseiller d'Etat Mauro Poggia renforce pourtant les préjugés et saisit l'occasion pour appeler à de nouvelles coupes dans l'aide sociale.

«90'000 francs d'aides par an, à ce prix, faut-il travailler?», titrait *Le Temps* du 11 avril dernier, évoquant le cas d'une famille à l'aide sociale qui percevait 90'000 francs par an. Et de poursuivre en évoquant «un système généreux qui pousse à esquiver le retour à l'emploi», ou encore une «aide sociale trop attractive». Interrogé sur le cas, le conseiller d'Etat en charge des affaires sociales Mauro Poggia renchérait, affirmant que «l'aide sociale est très généreuse à Genève», et proposant différentes mesures pour y faire face. Quelques jours plus tard, c'était au conseiller d'Etat socialiste vaudois Pierre-Yves Maillard, d'évoquer dans le même quotidien «la trappe de l'aide sociale», en expliquant que le canton de Vaud aurait «déjà abaissé certains barèmes» pour répondre à ce type de problématique.

Les titres accrocheurs choisis par *Le Temps* ont de quoi interpellé. Le quotidien cherche-t-il à lancer en Suisse romande un débat sur l'aide sociale déjà largement relayé par l'UDC de l'autre côté de la Sarine? Ou à booster les ventes de son quotidien? Encore faudrait-il que les chiffres avancés soient corrects. Or, Michel Nicolet, directeur de l'action sociale du canton de Genève en doute sérieusement. «Nous n'avons pas pu identifier la situation dont le journaliste parle, mais ces chiffres ne nous semblent pas réalistes. Si une famille a reçu une fois un tel montant, il s'agit

d'un cas tout à fait exceptionnel.» Pour ce dernier, les chiffres avancés par *Le Temps* correspondent vraisemblablement à la situation d'une personne au RMCAS (revenu minimum cantonal d'aide sociale), un régime cantonal spécial plus généreux que l'aide sociale, dont les derniers bénéficiaires se sont vus priver depuis début 2015, soit qu'il n'existe plus. «Une famille de trois enfants à l'aide sociale reçoit un forfait d'entretien de base de 2'364 francs, son loyer est pris en charge jusqu'à hauteur de l'800 francs et le service d'assurance maladie paie les primes d'assurance maladie pour toute la famille. Certaines prestations supplémentaires peuvent être prises en charge, comme par exemple des frais de soins dentaires, si bien que sur un mois on peut arriver à des montants considérables, mais ce sont des aides ponctuelles. On ne peut en aucun cas multiplier par 12 le montant perçu sur un mois exceptionnel et en tirer des conclusions sur les montants perçus à l'année», explique encore le directeur de l'action sociale. Et de préciser que, contrairement à ce qu'affirme *Le Temps*, les allocations familiales et autres allocations logement ne sont pas additionnées au montant de base perçu par une famille, mais bien déduites, l'aide sociale étant sub-

sidiaire à toute autre forme de revenu. Au forfait de base peuvent toutefois s'ajouter quelques centaines de francs à titre de «supplément d'intégration», ceci pour autant que les personnes concernées fournissent un effort suffisant pour se réinsérer. Anne-Marie Peysson, de l'Association de lutte contre les injustices et la précarité (ALCIP), qui regroupe des personnes à l'aide sociale et défend leurs intérêts, a elle aussi flairé l'erreur. «Ces chiffres sont totalement biaisés. Il est impossible qu'une famille reçoive un tel montant. L'entretien de base mensuel pour une famille de 5 personnes est de 2'364 francs, somme avec laquelle il faut se nourrir, se vêtir, payer l'électricité, les frais de communication, d'entretien de ménage, de soins corporels etc.», rappelle-t-elle. Et d'ajouter que «de très nombreux bénéficiaires doivent prendre sur leur entretien de base pour pouvoir payer leur loyer, qui, du fait de la crise du logement à Genève, dépasse fréquemment le montant pris en charge par l'Hospice général. De plus, Genève est une des villes les plus chères de Suisse!» ajoute l'activiste, visiblement choquée. A cela, on peut encore ajouter que les personnes à l'aide sociale ne sont pas nécessairement encouragées à travailler. En effet, une per-

sonne qui travaille à moins de 50% ne peut conserver de son salaire, et doit financer elle-même ses frais professionnels et de déplacement. Si certaines choisissent de ne pas travailler, c'est donc bien souvent parce que cela les appauvrit davantage et non parce qu'elles seraient dans une situation trop confortable. Il faut en outre préciser que de nombreuses personnes à l'aide sociale effectuent des programmes d'occupation ou des mesures d'insertion où elles fournissent parfois un véritable travail sans recevoir aucun salaire en échange (voir ci-dessus). Finalement, rappelons que, quand bien même les familles nombreuses seraient un peu mieux traitées que les personnes seules, celles-ci ne représentent que 4% des dossiers d'aide sociale dans le canton de Vaud, et pas plus de 5% à Genève.

Plutôt que de rappeler ce contexte et d'apporter les rectificatifs nécessaires au cas présent, M. Poggia s'est pourtant empressé de souligner «qu'il faut être moins généreux envers ceux qui s'installent à l'aide sociale», d'appeler à supprimer la généralisation du supplément d'intégration (déjà réduit de 75 francs depuis le 1er janvier 2015) ou encore de quitter le Centre social protestant pour inciter les personnes à faire valoir leur droit constitutionnel à

«Les mesures d'insertion provoquent du dumping»

Trois questions à Peter Streckeis, sociologue à l'Université de Bâle et spécialiste de la précarité.

En quoi les mesures d'insertion et autres stages proposés aux chômeurs et personnes à l'aide sociale ont-ils un impact sur l'évolution du marché du travail en général?

PETER STRECKEISEN Les stages, mesures ou emplois temporaires réalisés par les chômeurs et les personnes à l'aide sociale constituent un «second marché de l'emploi» en plein développement. Par exemple en Suisse alémanique, le groupe Dock, entreprise sociale qui emploie 1400 personnes sur 10 sites, fonctionne comme une entreprise normale, sauf que les personnes qui y travaillent reçoivent l'aide sociale, ou à peine plus. Elle fait du recyclage, différentes activités, vend ses services à des entreprises. Elle ne se différencie pas d'une autre entreprise! C'est une forme institutionnelle problématique, qui provoque des effets de dumping. Dans certains cas, les mesures proposées aux personnes précarisées peuvent amener de bons résultats, notamment lorsque celles-ci les trouvent utiles et y adhèrent, mais si elles sont effectuées sous contrainte, en général elles sont inutiles. Certaines études ont même montré que le fait d'avoir suivi une mesure d'insertion peut diminuer les chances de retrouver un emploi à cause du stigmate porté.

Ces personnes n'ont pas de syndicat. Cela empire-t-il la situation?

La position des syndicats est problématique. En 1995, quand le régime d'activation des chômeurs a été introduit, les syndicats l'ont soutenu en arguant que les personnes au chômage avaient droit à des formations. Les syndicats ont donc été intégrés à ce changement et n'ont jamais adopté de position claire contre cette évolution. Pourtant, ils auraient intérêt à le faire. Dans le débat politique, le seul parti d'avoir suivi une mesure d'insertion peut diminuer les chances de retrouver un emploi à cause du stigmate porté.

Cette évolution s'est-elle faite rapidement?

Dans certains pays comme l'Allemagne qui a historiquement un mouvement syndical fort et une importante protection des travailleurs, l'évolution a été plus drastique, mais en Suisse il n'y a jamais

eu un droit du travail ou des conventions collectives très développées, une véritable stabilisation des contrats de travail. L'évolution est donc plus progressive mais il y a un phénomène général de déclassement. Par exemple, la frontière entre chômage et aide sociale tend à devenir de plus en plus floue. Avant, le chômage était une assurance qui donnait un droit à des prestations en cas de perte d'emploi, alors que l'aide sociale visait à aider les plus précarisés à subvenir à leurs besoins de base. Aujourd'hui, le chômage est de moins en moins considéré comme un droit, on demande de plus en plus aux chômeurs de justifier d'avoir des droits. Les personnes qui avaient des droits tendent à les perdre, il y a un nivellement par le bas.

Ces personnes n'ont pas de syndicat. Cela empire-t-il la situation?

La position des syndicats est problématique. En 1995, quand le régime d'activation des chômeurs a été introduit, les syndicats l'ont soutenu en arguant que les personnes au chômage avaient droit à des formations. Les syndicats ont donc été intégrés à ce changement et n'ont jamais adopté de position claire contre cette évolution. Pourtant, ils auraient intérêt à le faire. Dans le débat politique, le seul parti d'avoir suivi une mesure d'insertion peut diminuer les chances de retrouver un emploi à cause du stigmate porté.

Propos recueillis par JM

«Effectivement il y a parfois des familles dont le revenu approche celui de certaines personnes qui travaillent. Mais le scandale, c'est qu'il existe des salaires qui ne permettent pas de vivre décemment et des travailleurs pauvres, pas que des personnes aient recours à l'aide sociale!» Une problématique bien réelle que *Le Temps*, à travers ses articles, n'aura nullement contribué à mettre en lumière et questionner, préférant attiser les jalousies entre personnes précarisées et pointer des boucs émissaires. Un «média de référence», vraiment? ■

JM

GAUCHEBDO		IMPRESSUM
Société d'édition de Gauchebdo case postale 190, 1211 Genève 8 Helena de Freitas, présidente hdl@gauchebdo.ch		Administration Jean-Pierre Kohler administration@gauchebdo.ch 032 422 69 17
Rédaction 25, rue du Vieux-Billard, 1205 Genève redaction@gauchebdo.ch 022 320 63 35 Jérôme Béguin, rédacteur en chef jrb@gauchebdo.ch Joël Depommier, réd. en chef adjoint jd@gauchebdo.ch Juliette Müller, secrétaire de rédaction jmm@gauchebdo.ch Alexandre Smitnov, correcteur as@gauchebdo.ch Stéphane Montavon, dessinateur sm@gauchebdo.ch		Abonnements abo@gauchebdo.ch www.gauchebdo.ch/abo CP 168, 1211 Genève 13 079 686 79 37 CP 12-925-6
Publicité Sillage pub@sillage.ch www.sillage.ch tarifs et informations sur www.gauchebdo.ch/pub		Impression Pressor, 6, route de Courroux, 2800 Delémont

L'Andalousie de Garcia Lorca à Sion

THÉÂTRE • A travers la pièce «Noces de sang», les élèves du Collège des Creusets, à Sion, se sont plongés dans l'atmosphère grave de l'Andalousie pauvre des années 1930.

Pourquoi parler, exceptionnellement, d'un spectacle dont les représentations (elles ont eu lieu du 13 au 18 avril) sont déjà terminées? C'est qu'il s'agit là d'une expérience de théâtre scolaire tout à fait intéressante. Depuis plusieurs années, des élèves du Collège des Creusets, à Sion, jouent une pièce du grand répertoire dramatique. Leur metteur en scène inspiré, Stéphane Albelda, ne donne ni dans la facilité ni dans le «politiquement correct», en terre valaisanne s'entend. L'an dernier, c'était *Le cercle de craie caucasien* du communiste Bertolt Brecht. Cette année *Noces de sang* de Federico Garcia Lorca. Il est assez piquant de voir jouer cet auteur farouchement républicain, assassiné par les Franquistes en août 1936, dans un canton dont le clergé et la «Pravda» locale, *Le Nouveliste*, défendaient à l'époque une position ardemment favorable aux généraux putschistes, au nom de la victoire du Christ-Roi... Les temps changent, et c'est bien ainsi.

Rappelons brièvement l'argument de la pièce, qui se déroule en Andalousie, la terre natale de l'écrivain. El Novio (le fiancé) et La Novia, deux jeunes gens de bonne famille possédant de la terre, sont promis l'un à l'autre par le mariage. Mais, le jour des noces, la fiancée s'enfuit avec son amoureux Leonardo, qui appartient à la petite paysannerie. La pièce se termine dans le sang, perpétuant ainsi la logique de vendetta entre les deux familles. A travers cette histoire, écrite en 1933, Garcia Lorca peint une fresque sociale d'une Andalousie pauvre et attardée. Il met notamment l'accent sur la soumission et l'oppression des femmes enfermées à la maison et totalement dévolues aux tâches domestiques, incarnées par le personnage de La Madre. Mais il le fait de manière ni réaliste ni didactique, au travers d'une langue poétique et inspirée par son expérience surréaliste. Il fut d'ailleurs très proche de Buñuel et de Salvador Dalí. C'est ce qui fait la relative difficulté de la pièce.

La mise en scène séduisante est très convaincante. L'atmosphère andalouse, dans son côté tragique, est bien restituée, sans pittoresque ou folklore qui en atténuerait la gravité. Particulièrement réussi, le chœur des femmes rappelle celui du

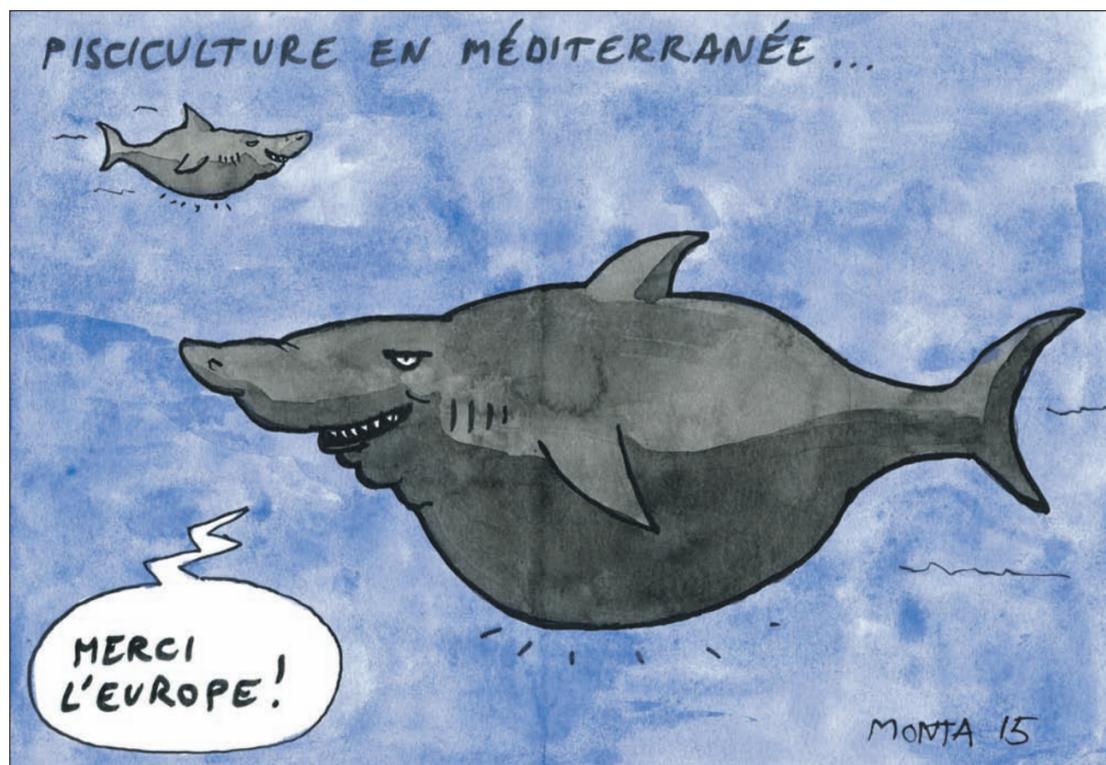


Le jour des noces, la fiancée s'enfuit avec son amoureux.

Michel Siggen

théâtre antique. Les costumes et décors d'Adina van Woerden, d'une tonalité sombre, ainsi que le jeu des lumières de José-Manuel Ruiz mettent en valeur le jeu des acteurs, de façon générale convaincant, hormis ici et là quelques problèmes de diction, qui certainement iront s'atténuant avec l'expérience et les années. Il nous reste à espérer que ces représentations théâtrales donnent lieu, dans les classes, à une information et à une réflexion sur le poids des traditions et sur l'histoire de l'Espagne, particulièrement sur la période de la République (1931-1936), l'ère étouffante du franquisme, et enfin le retour à la démocratie. ■

Pierre Jeanneret



MA SEMAINE DANS LA RÉDACTION...

Lundi, belle tôle de MCG aux municipales et naufrage d'Eric Stauffer. Ils feraient bien d'être plus vigilants lors des prochaines échéances.

(...)

Mardi, le comptable d'Auschwitz jugé en Allemagne. Encore une fois c'est le lampiste qui va payer, alors que les chefs sont partis avec la caisse en Argentine aux Bahamas.

(...)

Mercredi, bientôt le 1er Mai. Ce serait bien cette année de reprendre les slogans du 8 Mars et de demander l'égalité salariale avec les patrons.

Jeudi, la fille Blocher entre en politique aux côtés du padre. Non mais c'est une blague? Si on doit tout faire comme les Français, alors on va aussi se préparer une loi sur le renseignement bien fouineuse comme chez les Gaulois. Ah mais non, l'histoire des fiches c'est déjà fait...

(...)

Vendredi, la fameuse loi est sur de bons rails en France, il faut bien ça pour être efficace contre le terrorisme de nos jours. «Nous nous buter jusque dans les chiottes agirons avec la plus grande fermeté et la plus grande détermination», nous dit le premier ministre.

Samedi

GAUCHEBDO
1er Mai
Bon
pour une
saucisse

Yeg

LA CHRONIQUE FÉMINISTE

Il faut leur empoigner les couilles!

Je croyais naïvement que le harcèlement sexuel et les attouchements dans les transports publics étaient l'affaire de pays aux mœurs si rigides qu'ils génèrent des frustrations, comme le montre le film égyptien *Les femmes du Bus 678* de Mohamed Diab (2010). Sans les excuser le moins du monde, on peut trouver une explication au fait qu'en Egypte, les hommes profitent de l'anonymat des transports publics pour se frotter contre des inconnues.

Mais voilà que je tombe sur une information, reprise par de nombreux médias, selon laquelle dans les transports parisiens, 100% des utilisatrices disent avoir été agressées sexuellement: insultes, regards libidineux, mains aux fesses... Un rapport tiré d'une enquête auprès de 600 femmes vivant en banlieue parisienne a été remis le 16 avril au Gouvernement français, qui a promis des «mesures fortes». Les jeunes filles sont particulièrement concernées: dans 50% des cas, la première agression a lieu avant 18 ans, précise le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes.

La plupart du temps, les femmes ne réagissent pas, que ce soit en Egypte, en France ou ailleurs. Comment expliquer cela? Elles ont peur du scandale, elles ne sont pas habituées ni éduquées à se montrer agressives, elles culpabilisent, comme dans les cas de viol. Surtout, elles se sentent seules, isolées, impuissantes. C'est dommage, parce que si elles savaient pouvoir compter sur les autres femmes, également victimes, elles seraient plus fortes et auraient le courage de réagir.

Dans le film cité, une femme se révolte. Elle porte sous son hijab une épingle à cheveux qu'elle enfonce dans le sexe de ceux qui se frottent contre elle. Sans aller jusque-là, on peut imaginer plusieurs réactions, par exemple dire à haute et intelligible voix: «Monsieur, je crois que vous avez votre main sur mes fesses.» Variante possible: «Monsieur, je vous prie de bien vouloir enlever votre main de ma fesse.» (Plus c'est poli, mieux ça porte).

Une amie avait mis au point une tactique qui m'amuse beaucoup mais que je n'ai jamais osé pratiquer. Quand un homme la touche, elle se retourne et empoigne ses couilles à pleines mains. L'effet est sidérant. Récemment, sur France Inter, Sophia Aram, humoriste française d'origine marocaine qui se bat contre le sexisme et le racisme et que j'apprécie énormément, tenait sa chronique (entre 8h55 et 9h), justement sur le rapport en question. Elle a commencé par charrier lourdement, comme les hommes savent si bien le faire, les journalistes et invités masculins du studio. «Salut les garçons, alors, qu'est-ce que c'est ce lâcher de beaux gosses? Tout ça pour moi, c'est mon anniversaire? Dis, toi, c'est ton téléphone, dans ta poche, ou quoi? Thomas Legrand? C'est pas un nom, c'est une promesse! C'est grand partout? Non? J'aime bien quand on me dit non, quand on me résiste, ça m'excite. Et toi, c'est quoi ton nom? Traquenard? Tu sais avec quel mot ça rime? Tu veux qu'on aille vérifier ça quelque part? Ah... Je sens une gêne, là... Comme nous, au fait, quand on nous impose des propos salaces, des attouchements non consentis ou qu'on nous siffle comme un chien.» J'ai adoré. Il y avait réellement un malaise dans le studio, les hommes se demandaient ce qui arrivait à Sophia, imploraient qu'on la fasse taire...

Inverser les rôles montre à quel point certains comportements sont déplacés, voire insupportable. J'ai revu récemment à la télévision le film américain *Harcèlement* de Barry Levinson, d'après le roman de Michael Crichton, que j'avais découvert à sa sortie en 1994. Cadre dans une firme spécialisée en réalité virtuelle, un père de famille (Michael Douglas) est violenté sexuellement par sa nouvelle patronne (Demi Moore), qui se prétend victime. Il parvient à se disculper, mais l'affaire rebondit lorsqu'il découvre que l'accusation visait à masquer d'importantes manipulations techniques dans son département. On est tellement habitués à entendre le témoignage de femmes violentées ou violées que celui du personnage joué par Michael Douglas bouscule nos représentations. Chaque parole de la victime et de son avocate a une portée beaucoup plus forte que s'il s'agissait d'une femme. Le fait d'inverser les rôles jette une lumière crue sur des agissements que ne devraient tolérer aucun individu, aucune entreprise, aucun Etat.

Il est en effet intolérable que les femmes ne puissent pas librement marcher dans la rue, porter une jupe, se rendre à leur travail ou à leurs loisirs, emprunter des transports publics, manifester, sortir la nuit, sans craindre ou risquer d'être harcelées. Comme le dit Sophia Aram, un certain nombre de mâles en sont restés au temps des cavernes, quand une femme penchée sur un cours d'eau représentait une occasion de lui enfonce son dard. Malgré les lois sur l'égalité des droits, un grand nombre de mâles continuent d'agir comme s'ils étaient les maîtres et les femmes leurs servantes ou leurs esclaves sexuelles.

Quand donc arrivera-t-on à faire comprendre à l'ensemble des hommes que la sexualité se construit à deux et que le harcèlement, verbal ou physique, et le viol sont des délits? En attendant que les retardés du cerveau reptilien se rendent compte qu'ils habitent dans une société civilisée, je propose que les femmes ne se laissent plus faire. Il y a quelques années, j'ai suivi un cours d'autodéfense qui m'a donné une grande confiance en moi et que je recommande à chacune**. On y apprend, notamment, à casser en deux une planche de sapin avec le poing et à utiliser toutes les parties de son corps contre un éventuel agresseur. Lorsque la situation est «simplement» désagréable, comme dans un bus ou un métro bondé, il faut réagir, soit par la parole, en ordonnant au harceleur d'arrêter, soit par le geste, en lui empoignant les couilles.

100% de femmes agressées dans les transports parisiens, cela ne signifie pas que 100% des hommes sont des harceleurs, mais qu'il y en a beaucoup. Avant que toutes les villes n'enviagent des bus destinés aux seules femmes, comme à Mexico, essayons d'éduquer ces saulauds.

Huguette Junod

* Rappelons qu'en France, une femme est violée toutes les 8 minutes et que seules 10% portent plainte.

** Parmi les stages: Autodéfense Fem Do Chi par Viol-Secours, www.viol-secours.ch; info@viol-secours.ch.

De la préhistoire aux sans-papiers

TRAVAIL DES SANS-PAPIERS • Dans l'économie domestique, qui figure parmi les plus importants secteurs d'activité en particulier dans les cantons urbains, de nombreuses personnes travaillent sans statut légal. De tout temps, ce travail s'est pourtant révélé indispensable.

Depuis la nuit des temps, l'humanité a pris soin de tous les individus qui la composent, sa pérennité en atteste. Si à l'époque préhistorique le groupe n'avait pas pris en charge les nouveaux nés (dont la mortalité était de 50%), les personnes malades sur qui on faisait des opérations chirurgicales (trépanation avec 70% de taux de réussite), nous n'aurions tout simplement pas survécu. Que dire de l'amputé retrouvé sur le site archéologique de Buthiers-Boulancourt en France et qui atteste de la plus ancienne amputation connue (5'000 ans avant notre ère). Cet homme, privé de son avant-bras gauche, a survécu car son groupe s'est occupé de lui, à pris soin de lui.

En 2015, dans nos sociétés, il ne s'agit pas de survivre mais de grandir, vivre et mourir en étant entouré, en faisant partie de la communauté. Mais aujourd'hui, il n'y a plus de groupe. Chaque famille est devenue une petite unité qui doit s'autogérer seule et les institutions publiques, pour lesquelles nous nous sommes mutés en clients, font souvent défaut. De combien de places de crèche avons-nous besoin? Combien de personnes âgées ou malades sont à la charge de proches car les institutions prévues pour les accueillir sont hors de prix ou ont des listes d'attentes interminables? Qu'en est-il de la restriction des soins à domicile, comme de la durée des séjours à l'hôpital? Alors, tout un chacun applique la règle qui lui est inculquée et qui est celle que notre monde a choisie: les chiffres, les chiffres encore les chiffres. Quand on a les yeux rivés sur des chiffres, on se tourne vers les personnes qui demandent le moins possible: des travailleuses et travailleurs migrant-e-s, souvent sans autorisation de séjour, contraint-e-s de travailler «au noir», «au gris foncé» ou encore «au gris clair».

Laetitia Carreras du Centre de Contact Suisses-Immigrés (CCSI) de Genève définit différentes catégories: «Le travail "au noir" est le fait de ne pas déclarer une partie ou la totalité de ses revenus. Cette catégorie regroupe, principalement, des personnes de nationalité suisse ou ayant une autorisation de séjour, ainsi que des entreprises. La catégorie du travail "au gris" regroupe les personnes qui n'ont pas de statut légal mais qui sont déclarées aux assurances sociales. Enfin, dans le jargon, nous parlons de "gris foncé" pour les personnes déclarées à l'administration fiscale, qui paient des impôts, mais ne possèdent pas d'autorisation de séjour.» Cette situation est schizophrénique aussi bien pour les personnes sans statut légal que pour celles qui font appel à leurs services.

L'absence de statut est fabriquée par notre système

Ainsi, avoir un travail, même déclaré, et payer ses impôts ne donnent pas droit à des papiers en règle. Laetitia Carreras ajoute que «la Suisse a un cadre législatif en matière de migration qui fabrique de toutes pièces l'absence de statut puisque toute personne extra-européenne ne pourra obtenir une autorisation de séjour que si elle est hautement qualifiée, selon les besoins de notre économie. Pour les autres secteurs d'activité, il n'existe pas de possibilité d'obtenir une autorisation de séjour par le biais du travail». Et c'est bien là que le bât blesse car on parle de «besoins économiques», en d'autres termes de besoins qui rapportent de l'argent. Les



Une manifestation pour la régularisation des sans-papiers et contre le racisme.

Fabio Panico

personnes qui prennent soin de nos enfants, de nos parents ou de nos proches, nous en avons besoin, tout simplement et nous sommes prêts à les rémunérer. En ce qui concerne les personnes âgées ou malades, la prise en charge par des tiers ou des proches ne fait-elle pas diminuer la charge des assurances et les coûts pour la collectivité? Les enfants pris en charge, ne permettent-ils pas à leurs parents de travailler? On parle pourtant bien de «l'économie domestique». A quand donc une recon-

naissance de ce travail qui est fondamental et sans lequel, au même titre que les hommes préhistoriques n'étaient rien sans leur groupe, nous ne serions pas qui nous sommes aujourd'hui?

La question épineuse est bien sûr celle du salaire. Tant que ni ces travaux ni les personnes qui s'en chargent ne sont reconnus, la société peut continuer à profiter de leur travail en se donnant même bonne conscience puisqu'elle permet, malgré tout, à ces personnes d'avoir de l'argent et de pouvoir «vivre».

Si la société reconnaissait ce travail et cessait de le considérer comme invisible (y compris celui des mères et des proches aidants), elle devrait s'assurer qu'il soit fait dans un cadre: ce qui signifie de bonnes conditions de travail et de rémunération. Qui donc a les moyens de rémunérer une personne à temps complet pour s'occuper de ses enfants ou de sa mère malade? Personne ou presque. Il faudrait imaginer alors, un système de subventions aux familles, selon le revenu, et en parallèle soulever la question du manque d'infrastructures collectives. Mais, comme le dit justement Laetitia Carreras, «ceci demanderait une réflexion plus large au niveau sociétal sur l'organisation des temps professionnel, familial et personnel, sur la division sexuelle du travail entre femmes et hommes et sur la pénurie d'infrastructures collectives». Ici, on touche au politique dans ce qu'il a de plus important: faire les choix qui définissent la société dans laquelle nous allons vivre.

Une régularisation difficile

On estime aujourd'hui à environ 6'000 le nombre de personnes travaillant sans statut légal dans le secteur de l'économie domestique, dans le canton de Genève. Laetitia Carreras précise que «dans les cantons urbains – tels que Bâle, Vaud (Lausanne), Zurich et Genève, l'économie domestique est le plus gros secteur d'activité». En mars 2014, la pétition «Plus de droits pour les employées de maison sans autorisation de séjour», a été remise à la Chancellerie fédérale avec pratiquement 22'000 signatures. La conséquence directe de cette campagne a été une prise de conscience des conditions de vie et de travail de ces personnes par un public beaucoup plus large. Elle comportait trois revendications principales: l'accès aux assurances sociales et au tribunal des prud'hommes sans risques d'expulsion, ainsi que la

nécessité de régulariser les travailleuses sans statut légal, particulièrement celles et ceux qui travaillent dans le secteur de l'économie domestique. En 2005, une demande de régularisation collective avait été déposée par le Conseil d'Etat genevois auprès du Conseil fédéral. Elle avait été refusée, au motif qu'une démarche similaire devait être faite dans plusieurs cantons pour qu'une régularisation aboutisse au niveau national. De plus, les autorités fédérales craignaient «un appel d'air» car ces personnes, une fois régularisées, risquaient de quitter leur emploi pour un autre secteur, ce qui aurait créé une nouvelle demande puisque le besoin de personnel dans le secteur de l'économie domestique serait resté le même. Certaines personnes qui ont été régularisées continuent pourtant à travailler dans l'économie domestique (voir ci-dessous). L'argument du Conseil fédéral, ne prend en effet pas en compte le fait que la validation des diplômes extra-européens, est extrêmement difficile pour ne pas dire impossible, de même que celle de l'expérience dans le pays d'origine, sans parler de la barrière de la langue.

Il semble bien qu'une reconnaissance du travail domestique tant au niveau des conditions dans lesquelles il s'exerce que de son statut soit le nerf de la guerre. Si ces professions, qui sont peut-être ce qui nous reste de notre humanité première, étaient reconnues et considérées, elles devraient devenir attractives et pouvoir être exercées sans souci de légalité. Le vieillissement inexorable de la population, la gestion des enfants en bas âge sont des questions sur lesquelles la société a mis des ornières car leur traitement nécessiterait une véritable remise en question du modèle dominant d'organisation sociale actuelle. Jusqu'à quand pourrions-nous continuer de nous offrir le luxe de notre déshumanisation? ■

Natacha de Santignac

Quito-Genève, aller simple pour Marina

Résidant à Genève depuis quatre ans, longtemps sans statut légal, cette Equatorienne a fini par obtenir une régularisation. Aujourd'hui, elle témoigne de son parcours et des conditions de vie des sans-papiers à Genève.

C'est en 1999 que la vie de Marina bascule en Equateur. La dollarisation de la monnaie entraîne une catastrophe économique et son salaire de secrétaire dans une clinique ne lui permet plus de vivre. Tout de suite, c'est partir qui s'impose à elle et quand on vit en Amérique latine, la destination qui vient à l'esprit, c'est «Los Estados Unidos», les Etat-Unis. Pas question pour Marina d'y aller illégalement et elle entreprend les démarches pour un visa de travail. Administrations de tous les pays unissez-vous: lenteur, formulaires et le temps qui ne suspend pas son vol. Marina se tourne alors vers l'Espagne où vit sa sœur, qui l'encourage à venir. L'arrivée à Madrid est un choc culturel et Marina ne se sent pas heureuse dans cette ville. «Il faisait froid, je partageais une chambre avec 4 autres personnes et faisais des ménages.» C'est loin l'Eldorado? Elle a un permis, l'Espagne offrant à ses anciens colonisés quelques avantages. Après plusieurs années, elle demande la nationalité et l'obtient. Entre-temps, elle a réussi à valoriser son expérience de secrétaire: elle travaille dans le service RH de l'entreprise de



Aujourd'hui, tout va bien dans la vie de Marina, mais auparavant elle rasait les murs.

Carlos Serra

nettoyage. Mais Marina n'aime pas sa vie et se sent attirée par un ailleurs. Une vague connaissance lui parle d'un contact en Suisse, à Genève. Son esprit s'emballa, elle part sans demander son reste.

Sur place, la petite Equatorienne est totalement perdue. Le contact ne peut plus l'accueillir, elle ne parle pas la langue de Molière, elle est seule. Nous sommes en 2011, impossible de retour-

ner en Espagne avec la crise. Notre Marina ne se décourage pas, c'est une battante, une femme qui a du caractère. La communauté hispanophone est importante à Genève et elle trouve rapidement quelques pistes. On lui rédige des annonces offrant des ménages, des gardes d'enfants, qu'elle dépose dans toutes les Coop et les Migros. Les réponses ne tardent pas et une famille du quartier de la Jonction l'emploie. Ici, à Genève, elle est illégale. La famille veut la déclarer mais elle n'a pas d'adresse et les autres habitantes de la chambre, qui viennent du Honduras et de Bolivie, prennent peur. Elles n'ont pas de papiers et si quelqu'un est déclaré et que la police vient...

Alors Marina, commence un parcours souterrain en semi-embuscade car son passeport espagnol est un sésame inestimable, pourtant elle n'est jamais rassurée à 100%. Elle raconte «la peur de mes camarades. Elles n'osent sortir que pour travailler, elles rasant les murs, elles ne peuvent sortir de Suisse, certaines n'ont pas vu leur famille depuis 12 voire 15 ans.» Elle parle des conditions de travail souvent difficiles

qu'il faut accepter, le manque de considération, l'invisibilité. En 2012 commence un autre combat, son fils de 7 ans la rejoint, il doit être scolarisé et pour cela il lui faut une adresse. Elle en trouve une. Il lui faut alors partager un salon avec plusieurs personnes et dormir par terre. «C'était très dur, j'étais triste, je ne savais pas comment faire pour trouver une meilleure situation.» Finalement, c'est la maîtresse de son fils, espagnole d'origine, qui va l'aider à remplir les papiers et à faire les démarches avec l'aide de la famille de la Jonction pour qui Marina travaille toujours. Une fondation lui offre un logement pour 6 mois avec un contrat de location, enfin une adresse, une vraie. Elle décroche un permis avec le soutien administratif du Centre de Contact Suisses-Immigrés et surtout grâce à son passeport espagnol.

Aujourd'hui pour Marina tout se passe bien. Son fils va à l'école et elle travaille légalement.

Son avenir, elle le voit ici. Elle fait du théâtre, elle a des amis, elle fait partie d'une église. «Ma foi m'a permis de tenir dans les moments difficiles.» ■

NdS

Cuba, Iran: y a-t-il une doctrine Obama?

ÉTATS-UNIS • Le rapprochement avec Cuba puis la possibilité d'un accord sur le nucléaire iranien ont conduit beaucoup d'observateurs à livrer des commentaires positifs sur les choix d'Obama, qui n'est pourtant que la poursuite du réalisme cynique théorisé par George Kennan dans les années 1940.

Les annonces médiatiques suite au rapprochement entre Cuba et les Etats-Unis puis à l'annonce d'un accord possible à Lausanne entre l'Iran et le groupe dit «5+1» sur le nucléaire iranien ont, à juste titre, conduit beaucoup d'observateurs à faire des commentaires positifs sur la nouvelle orientation de la politique étrangère américaine. Tout le monde n'est pas d'accord avec cette appréhension, les Républicains américains les plus réactionnaires et les plus conservateurs dans la classe politique iranienne ne voient pas l'annonce d'un accord d'un très bon œil. Israël veut le faire capoter mais la réaction médiatique et politique dominante a quand même été positive. De la gauche radicale aux libéraux américains, tout le monde note avec satisfaction que la diplomatie a pris la place de la guerre ou d'un conflit larvé. Il faut donc saluer ce choix de l'administration Obama qui a su se départir des préférences guerrières affichées sur sa droite et, apparemment, mettre fin à cinquante ans de «guerre froide tropicale» à Cuba et de conflits stériles et dangereux avec Téhéran.

Iranians probablement exécutés par le groupe MEK, Mujaheddin-e-Khalq, et commandités par Israël avec coopération américaine). Il évoque pas non plus les années de terrorisme anti-Cuba avec tentatives d'assassinat de Fidel Castro pendant de très nombreuses années. Dans les deux cas de Cuba et de l'Iran, le président américain évoque le terrorisme et les violations des droits humains en laissant entendre que les Etats-Unis seraient exempts d'activités terroristes et irréprochables sur ce plan. S'il est indéniable que la liberté d'expression n'est pas assurée pleinement à Cuba et en Iran et que les opposants politiques risquent l'emprisonnement, il n'en reste pas moins que les Etats-Unis ne sont pas un modèle de respect des droits humains, tant sur le plan intérieur (assassinats par la police d'hommes noirs sans sanctions judiciaire, par exemple) que sur le plan international (utilisation de drones pour tuer sans jugement, interventions militaires hors cadre légal comme en Irak ou au Kosovo, soutien aux pays comme l'Arabie saoudite ou Israël qui interviennent militairement sans passer par l'ONU).

Une nouvelle doctrine?...

Peu de temps après ces décisions, le 5 avril 2015, Obama a donné un entretien au journaliste vedette du *New York Times*, Thomas Friedman, qui fait émet l'hypothèse qu'Obama a maintenant défini sa doctrine. Il y aurait donc une «doctrine Obama» comme il y avait eu dans le passé une doctrine Truman ou une doctrine Nixon et une doctrine Bush. Chaque président aurait ainsi sa doctrine, il y a certains cas serait définie surtout par d'autres. La doctrine Truman était surtout celle de Kennan et celle de George W Bush fut composée, en partie, par les néo-conservateurs et Richard Cheney, le vice-président activiste. L'utilisation du mot doctrine masque cependant les lignes de continuité entre les présidences et les adaptations conjoncturelles qui ne représentent pas de changement d'orientation fondamental.

Sur Cuba, Obama a déclaré au *New York Times* que ce tout petit pays ne représentait aucune menace pour les Etats-Unis qui, de toute façon, gardaient leur puissance d'intervention dans les cas de conflit. L'Iran, a déclaré le président, bien que plus grand ne dépense que 30 milliards de dollars pour sa défense alors que les Etats-Unis ont un budget militaire de 600 milliards de dollars. Donc l'Iran sait bien qu'il ne peut attaquer les Etats-Unis. Ces considérations réalistes sont fort justes et le budget de la défense américain dépasse du reste la somme indiquée par Obama car il est en partie disséminé dans des postes autres que militaires.

On pourrait donc se dire qu'il était grand temps pour les Etats-Unis de se rendre compte que de petits pays peu impressionnants sur le plan militaire ne menaçaient pas ses intérêts fondamentaux. Obama n'abandonne pas tout à fait la rhétorique de la lutte antiterroriste puisqu'il indique que l'Iran a soutenu des activités terroristes qui ont conduit à la mort de citoyens américains. Il ne mentionne pas, bien évidemment, les activités terroristes en Iran (sabotage informatique par le virus Stuxnet, par exemple et assassinats de scientifiques

variante ou s'il est utilisé par un violeur du droit.

Les Etats-Unis ont soutenu l'intervention saoudienne à Bahreïn en 2011 qui a mis fin à une manifestation du «printemps arabe» dans un pays chiïte et soutiennent l'intervention actuelle au Yémen qui n'est pas plus légale que la précédente. Lorsqu'une intervention américaine n'est pas légale les médias occidentaux la qualifient de «légitime» comme au Kosovo. Lorsqu'un pays comme la Russie intervient de façon illégale comme en Crimée, l'illégalité n'est pas redéfinie en légitimité, au contraire elle est comparée aux interventions illégales et meurtrières d'Hitler. Les Etats, tous les Etats, sont des «monstres froids» (De Gaulle) donc les violations de l'autre servent ma propagande tandis que mes violations sont passées sous silence ou redéfinies.

Obama négocie avec l'Iran, ce dont il faut se féliciter et espérer qu'Israël ne réussira pas à faire dérailler le processus pacificateur actuel, mais il s'oppose à ce pays sur certains terrains. Lorsque les Etats-Unis soutenaient Saddam Hussein l'agresseur dans la guerre contre l'Iran, le président Reagan avait quand même livré des armes à Téhéran pour financer les contras au Nicaragua (scandale dit Iran-contre, 1986). Nixon en guerre au Viêt-Nam s'était rapproché de Pékin qui était l'allié d'Hanoi. C'est là l'ordinaire en relations internationales. La France vend des armes à l'Arabie saoudite qui finance des groupes en lutte contre elle ou qui sont opposés à la liberté d'expression tant vantée en France depuis les terribles attentats de janvier.

La doctrine Obama n'est donc que la poursuite du réalisme cynique théorisé par George Kennan dans les années 1940. Les principes n'ont pas beaucoup évolué même si les pays concernés sont différents. Kennan était prêt à laisser le communisme gagner en Chine et en Inde si les Etats-Unis contrôlaient le Japon et les Philippines. Obama peut se rapprocher d'un Cuba en perte de vitesse et promis à une américanisation par le commerce et s'entendre avec l'Iran pour que ce pays renonce à l'arme nucléaire sans pour autant changer fondamentalement son système d'alliances dans la région.

Dans son interview du 5 avril Obama s'emploie d'ailleurs surtout à rassurer Israël, mentionné 43 fois, soit une fois par minute, et à garantir le soutien total des Etats-Unis. La bisbille entre lui et Netanyahu ne change rien aux lignes de force de la politique étrangère américaine. Obama réaffirme aussi son soutien aux alliés sunnites des Etats-Unis. Il assume, de façon plus brillante et intelligente que d'autres, le pragmatisme cynique qui structure la politique étrangère américaine comme celle des autres «monstres froids».

Avec Obama, les Etats-Unis gèrent leur hégémonie avec les cartes qu'ils ont en main dans un contexte de compétition avec la Chine et de relance du conflit avec la Russie. ■

Pierre Guerlain

Pierre Guerlain est professeur de civilisation américaine à l'Université Paris Ouest Nanterre

Article publié en collaboration avec la revue *Recherches internationales* (recherches-internationales.fr)

■

«Chavez a initié une révolution copernicienne»

VENEZUELA • A l'occasion de la publication de son dernier ouvrage, «Ma première vie», consacré à la jeunesse de Hugo Chavez, le journaliste Ignacio Ramonet revient sur l'apport de l'ancien président vénézuélien à son pays et à l'Amérique latine.

Ancien directeur du *Monde diplomatique*, Ignacio Ramonet est un brillant journaliste et un intellectuel engagé. Rappelons que le Français est à l'origine de la création de l'association ATTAC et du Forum social mondial dont il a trouvé la devise: «Un autre monde est possible». Aujourd'hui, Ignacio Ramonet collabore toujours avec le mensuel d'informations internationales, il en dirige la version espagnole, et il est l'un des animateurs du site de l'association Mémoire des luttes (medelu.org). Consacré à sa jeunesse et résultat de plus de 200 heures de conversations avec le président vénézuélien décédé en 2013, Ignacio Ramonet vient de publier *Hugo Chavez. Ma première vie*. A l'invitation du collectif «Amérique latine Résistances», l'auteur a récemment présenté ce livre à l'Université ouvrière de Genève. L'occasion était trop belle de l'interroger sur le jeune Chavez, son apport à son pays et à l'Amérique latine, ainsi que sur les derniers développements de l'actualité vénézuélienne.

On connaît mal en Europe le jeune Chavez, ses origines, sa formation, d'où vient sa prise de conscience politique. En lisant votre ouvrage, on découvre un personnage plein d'humanité. Pouvez-vous nous donner un aperçu?

IGNACIO RAMONET *Il est né dans un milieu très défavorisé, extrêmement pauvre. C'est un enfant de paysans, qui a été élevé par sa grand-mère, qui vivait de ce que lui procurait un petit lopin de terre, à la fois un potager et un verger. C'est un garçon qui a été très curieux, sans doute avec un quotient intellectuel très élevé, il a toujours été un très bon élève. Il a eu aussi la volonté de s'éduquer en parallèle de son cursus scolaire et de ses études supérieures. C'est un autodidacte, il a lu tout ce qui se présentait, et a beaucoup appris par lui-même. Il avait indiscutablement des goûts pour la culture, il aimait la peinture – il voulait d'ailleurs devenir peintre –, il s'intéressait à la musique, au cinéma, à la bande dessinée, au théâtre ou à la littérature. Il fut d'ailleurs écrivain, auteur de théâtre dramaturgique, un poète, musicien et chanteur. Tous ces aspects furent de Hugo Chavez un personnage très original, on ne peut comprendre sa singularité sans tenir compte de tous ces éléments qui sont l'objet de mon livre.*

«C'est à la fois le Front populaire et De Gaulle»

Il a été pendant 14 ans président du Venezuela. Pouvez-vous résumer ce qu'il a apporté à son pays durant cette période?

Pour résumer rapidement, si on devait le rapporter à des paramètres français, on dirait que Chavez c'est à la fois le Front populaire et De Gaulle. Il a apporté à son pays ce que le Front populaire a amené d'avancées sociales en France en termes de congés payés, de pensions de retraite, d'école et de santé gratuites, tout ce que l'on appelle la sécurité sociale; et, en même temps, tout ce que De Gaulle a apporté: la souveraineté nationale, la dignité nationale, l'indépendance nationale... C'est cela Chavez.

Vous parler d'avancées sociales, pouvez-vous préciser? Qu'est-ce qui a changé concrètement pour les travailleurs?

Tout. Les deux tiers des habitants du Venezuela vivaient dans la pauvreté. Chavez a assuré le plein-emploi, créé un salaire minimum et tous les attributs de la sécurité sociale. Des Vénézuéliens ont pu pour la première fois voir un médecin. Des ophtalmologues ont ainsi rendu la vue à des centaines de milliers de personnes. L'école a été rendue gratuite. Il y avait plus d'un million de sans-papiers, notamment colombiens, qui n'avaient pas d'existence administrative, Chavez les a intégrés. Aujourd'hui, le Venezuela est en train de construire 2 millions de logements pour y accueillir un tiers des 30 millions d'habitants.



Avril 2008, Hugo Chavez commente un document pour Ignacio Ramonet. Photo tirée de «Hugo Chavez. Ma première vie».

C'est un projet énorme lancé par Chavez. Et on pourrait multiplier les exemples. Il a transformé sociologiquement son pays.

Quelles ont été les relations de Chavez avec les syndicats?

Chavez a eu des mésaventures avec les syndicats. Au Venezuela, ceux-ci n'étaient puissants que dans deux secteurs, l'industrie pétrolière et la sidérurgie. Ces syndicats avaient beaucoup de privilèges et s'articulaient à la social-démocratie, contre laquelle Chavez s'était levé en considérant que les sociaux-démocrates avaient oublié leur mission politique. Ces syndicats ne l'ont pas suivi lorsqu'il a organisé le secteur informel. Il a donné le droit à la retraite à des vendeurs de rue, qui n'avaient pas cotisé, mais il estimait qu'ils avaient travaillé et donc gagné le droit à une pension. Pareil pour les femmes restées à la maison: il pensait qu'élever des enfants est aussi un travail et qu'en atteignant l'âge de 60 ans les femmes ont le droit à une retraite. Il y a eu une confrontation entre les syndicats, qui portaient du principe que seuls les salariés ont le droit à certains avantages, et Chavez, qui considérait que tous les citoyens doivent bénéficier de ces avantages.

«Il y a un avant et un après Chavez»

Vous écrivez dans l'introduction à votre livre qu'il n'y a pas eu depuis Fidel Castro de dirigeant politique aussi innovant que Chavez. En 14 ans de pouvoir, il a impulsé une transformation copernicienne, non seulement du Venezuela mais aussi de toute l'Amérique latine.» Quelle a été cette transformation pour l'Amérique latine?

Il y a un avant et un après Chavez. En 1999, ce n'est certes pas le premier dirigeant de gauche à arriver au pouvoir en Amérique latine, mais il s'agit tout de même du premier élu de gauche depuis Allende, 26 ans plus tôt.

Chavez portait du principe que les partis politiques ne sont plus en mesure de réformer, y compris la social-démocratie. Celle-ci ne voit pas la société, elle représente des catégories sociales qui sont déjà des classes moyennes aisées. Si l'on veut changer un pays, il faut s'appuyer sur des mouvements sociaux – les habitants des bidonvilles, les paysans pauvres, les étudiants qui ne sont pas admis à l'université, etc... ceux qui sont en marge du système politique. C'est avec eux qu'il faut un mouvement, qui n'est pas un parti, et qui lui a permis de gagner les élections. Et ça, c'est ce que va faire Evo Morales en Bolivie et Rafael Correa en Equateur, avec les caractéristiques propres à leurs pays. Ensuite, au Brésil, c'est Lula qui est élu. Chavez a créé un précédent qui n'a cessé

de se renforcer à chaque élection et qui est devenu la caractéristique dominante de l'Amérique latine.

«Il y a des moments dans l'Histoire où des leaders surgissent»

Il existe certes une tradition marxiste selon laquelle ce sont les forces populaires, les classes sociales qui font la révolution, pas les leaders... Je pense toutefois qu'il y a des moments dans l'Histoire où des leaders – hommes ou femmes – parviennent à cristalliser un sentiment général qu'il aurait été très difficile d'intégrer dans une organisation commune. C'est ce qui s'est passé en Amérique latine, non seulement avec Chavez, mais également autour de Morales, Correa, Kirchner, Mujica ou Lula. Il faut bien admettre qu'il y a des moments dans l'Histoire où des leaders surgissent. Relevons au passage que c'est le moment historique qui fait le leader et non l'inverse. Qu'aurait été la révolution soviétique sans Lénine? On peut en discuter très longtemps. De même on peut poser la question: qu'aurait été la révolution bolivarienne sans Chavez ou la révolution cubaine sans Castro? Aujourd'hui, il y a de nouvelles organisations politiques qui admettent qu'il faut des leaders. Ainsi, en Espagne, Podemos en théorise la nécessité. Il peut y avoir 5 millions d'Indignés dans les rues et 80% d'appui populaire, mais sans leader il n'y a pas de traduction politique. Avec un leader, par contre, il y a une perspective politique, des élus et on peut partir à la conquête du pouvoir.

«L'actuel président du Venezuela, Nicolas Maduro, est-il à la hauteur de l'héritage politique de Chavez? Cela dépend de ce que l'on entend par être à la hauteur. Est-ce qu'il a les capacités intellectuelles? Oui. En plus d'être intelligent et fin politique, c'est un homme intègre. Il n'a pas suivi l'université, c'est un chauffeur de bus et de métro qui a dirigé le syndicat des transports de Caracas. On lui en veut pour cela car on considère qu'un syndicaliste est un analphabète. Chavez, on lui faisait le même procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas être aussi intelligent que les présidents blancs. Toute l'opposition, qui est blanche, mâle et citadine, lui faisait un procès. C'était le premier président non blanc du Venezuela et on parlait du principe qu'il était de moitié noir et à moitié indien ne pouvait pas

Justice sociale – pas d'exclusion! Pour une Suisse solidaire

PREMIER MAI • L'appel de l'Union syndicale suisse à la 125^{ème} journée revendicative des travailleurs et travailleuses.

En 1890, des syndicalistes sont descendus pour la première fois dans la rue un 1er Mai, en Suisse comme dans le reste de l'Europe. Ils répondaient à l'appel du Congrès international des travailleurs de Paris qui, une année plus tôt, avait proclamé le 1er mai Journée internationale du travail, suite au dur conflit de Chicago, dans le contexte de la grève pour la journée de travail de 8 heures. En Suisse aussi, les collègues revendiquaient haut et fort la journée de 8 heures. Mais les patrons leur opposaient une fin de non-recevoir. C'est contre cela que nous nous sommes battus.

La lutte a été dure et le combat n'est pas terminé

La lutte pour de bonnes conditions de travail et une participation équitable aux fruits du travail a été dure, en Suisse aussi. Sur les lieux de travail et dans la rue. Les manifestations du 1er Mai se sont toujours plus fait entendre, attirant toujours plus de monde. Depuis lors, nous avons beaucoup obtenu: dans de nombreuses entreprises, nous avons obtenu la journée de huit heures, la plupart du temps sur la semaine de cinq jours, ainsi que l'introduction des vacances, des hausses de salaire, une sécurité au travail améliorée et la création de l'assurance maladie, de l'assurance accidents et des rentes de vieillesse. Bref, le mouvement des travailleurs et travailleuses a conquis de haute lutte plus de justice sociale.

En 2015, ce combat n'est pas terminé. La Suisse n'a jamais été aussi riche qu'aujourd'hui. Elle pourrait se permettre d'offrir une



vie meilleure à l'ensemble des travailleurs et travailleuses, à tous les retraités et toutes les retraitées. La réalité est malheureusement différente. Les disparités sociales croissent. La répartition des revenus et de la fortune est extrêmement inégale. L'écart entre «ceux d'en haut» et «ceux d'en bas» se creuse. La mondialisation fait toujours plus de perdants. Les travailleurs et travailleuses sont rejetés hors du monde du travail, poussés vers l'aide

sociale. Plus tard, ils paieront cette injustice en recevant des rentes de vieillesse plus maigres. Il devient plus difficile pour les jeunes d'entrer rapidement sur le marché normal du travail. Avec 4,9%, le chômage est plus élevé que dans le Bade-Wurtemberg et la Bavière. Nous sommes bien loin du plein-emploi. Les pressions sur les salaires s'accroissent. Et la charge de travail a sensiblement augmenté. Tous ces faits inquiètent les gens. C'est contre cela que nous nous battons.

Au lieu de s'attaquer aux problèmes, les partis de droite, les milieux économiques et les patrons veulent miner la justice sociale. Nombre de patrons prennent prétexte de la forte surévaluation du franc, non seulement pour maintenir, mais même pour faire grossir leurs marges. Appliquant le principe selon lequel, quand les affaires marchent, on empoche les bénéfices et quand elles vont mal, on répercute les risques sur le personnel, ils introduisent des salaires en euros illégaux, baissent les salaires, délocalisent des emplois et prolongent la durée du travail. C'est contre ces «profiteurs de la crise du franc» que nous nous battons.

Au lieu de demander à la Banque nationale de remplir son mandat légal et d'œuvrer pour un cours de change franc-euro raisonnable, les partis de droite votent, à l'unisson des milieux économiques et propagent des recettes idéologiques bien connues: dérégulations, démantèlement des services publics, programmes d'austérité, régression sociale,

baisses d'impôts pour les entreprises et les riches et renoncement à des mesures attendues depuis trop longtemps pour réaliser l'égalité salariale prescrite par la Constitution. C'est contre cela que nous nous battons.

Au lieu de résoudre les problèmes, on exploite la détresse et les peurs des gens

Au lieu de résoudre les problèmes, on exploite la détresse et les peurs des gens en lançant des campagnes d'exclusion: contre les bénéficiaires de l'aide sociale, contre les rentiers et rentières de l'AI, contre les minorités religieuses et surtout contre les étrangers et les étrangères. Or, l'exclusion et les discriminations ne portent pas seulement atteinte aux personnes qu'elles frappent, mais aussi à toute la société. Et elles mettent en danger le bien-être. C'est contre cela que nous nous battons.

L'heure est à la justice sociale. Des salaires équitables et des rentes décentes, des conditions de travail de qualité, des emplois sûrs et l'égalité salariale entre femmes et hommes, c'est économiquement possible en Suisse. Il s'agit d'une question de volonté et de rapport de force. C'est pourquoi nous réclamons haut et fort des salaires décents, des rentes meilleures, de bonnes conditions de travail et le plein-emploi.

Nous voulons une Suisse juste, solidaire, sans discrimination et ouverte. C'est pour cela que nous nous battons. C'est pour cela que, en ce 125^e anniversaire de la Fête du travail, nous lançons notre mot d'ordre à travers tout le pays: justice sociale – pas d'exclusion! ■

Union syndicale suisse

Le programme du 1er Mai en Suisse romande

Bienne

Dès 12h: service de bar à la Place Centrale. 16h: rassemblement à la Place de la Gare. 16h15: départ du cortège en direction de la Place Centrale. 16h45: prises de parole à la Place Centrale: Daniel Hügli (président Union syndicale de Bienne-Lyss-Seeland et député au Grand Conseil), Corrado Pardini (conseiller national, comité directeur Unia), Samantha Dunning (députée au Grand Conseil bernois, conseillère de ville à Bienne), Lena Frank (co-présidente Jeunes Vert-e-s Suisse, secrétaire nationale jeunesse Unia, conseillère de ville à Bienne).

Fleurier

Dès 11h Place du Marché: paella, boissons, gaufres et pâtisserie, cantine. 11h30: partie officielle, discours de Martine Docourt (Cheffe du groupe PS au Grand Conseil), Daniel Ziegler (Chef du groupe POP-Verts-Sol au Grand Conseil), Achile Renaud (permanent Unia), Fabien Fivaz (député des Verts au Grand Conseil). 14h30: swing & jazz festif avec Waffel machine orchestra.

Fribourg

A la place Python, toute la journée. 14h manifestation. 15h30 discours avec: Timnit Mehari du CCSI / SOS Racisme, Jean-Pierre Biolley, ancien employé de Pavatex, Christian Levrat, conseiller aux Etats et président du Parti socialiste suisse. Animation, Stands, boissons, nourriture.

Genève

11h au monument à la mémoire des Brigadistes, rue Dancet côté plaine de Plainpalais: allocutions d'Alexander Eniline (Parti du travail) et un-e collègue du SEV, apéritif offert. 15h: départ du cortège du boulevard James-Fazy empruntant place des 22-Cantons, rue de Chantepoulet, rue et pont du Mont-Blanc, place du Port, rue du Rhône, rue d'Italie, rues Basses, rue de la Corratierie, place Neuve, parc des Bastions. 16h à l'entrée du parc des Bastions côté place Neuve, allocutions de solidaritéS et d'Unia. 17h parc des Bastions: partie festive avec un manège et des poneys pour les enfants. Dès 12h et jusqu'à 23h: restauration avec plus de 30 stands. Dès 17h sur scène: concerts et Djs en collaboration avec Jours de mAi. Au crépuscule: projection organisée par Spoutnik de «L'An 01». Retransmission des discours sur Radio Zones 93,8 Mz.

Lausanne

12h30 Place Centrale: Unia donne rendez-vous à toutes et à tous. Accueil, apéro, repas. 13h45: assemblée des travailleurs. 15h: départ pour rejoindre le cortège de la Riponne. 15h Place de la Riponne: rassemblement et prises de paroles sur le thème des migrants. 15h30: départ du cortège. 16h30 Place de l'Europe: prises de paroles sur le thème des salaires et des retraites. 17h Place Centrale (sous tente): ouverture des stands. Concerts proposés par Où êtes-vous tous?: Fai Baba (Pop psyché et réverbérations), La Bande à Joe (Garage psychotique en Français), Gros Oiseau (Ornithokraut rap), Denge Dinan (Transe kurde électrique), Dj Rythme de Vie (Rock'n'World). A voir du 27 avril au 2 mai. Place de la Riponne: exposition «Baraques, xénophobie et enfants cachés».

Neuchâtel

16h: apéro et début de la manifestation à la Place du Marché. 17h: discours des orateurs. 18h: défilé au centre-ville jusqu'à la Case à Chocs. 19h: repas dans l'arrière-cour de la Case à Chocs ou sous l'espace couvert en fonction des conditions météo. 21h: ouverture des portes, entrée gratuite, et début de la programmation. 21h: Intervention théâtrale. 22h: concert de HK & Les Saltimbanks. 00h: duel de DJ de personnalités Locales: Céline Vara, conseillère communale à Cortaillod, candidate au Conseil national, Les Verts, Antoine de Montmollin, président des Jeunes socialistes et candidat au Conseil national, Thomas Fachinetti, conseil communal neuchâtel, PS, Aicha, represent ADCN, Association des chômeurs Neuchâtel. 02h: DJ Magoo. 04h: fin.

Le Noirmont

16h30 rassemblement devant la gare. 17h cortège du 1er Mai interjurassien. 18h15 Intervention politique: Alain Berset, conseiller fédéral. 19h apéro, puis repas à la Halle communale. Animation musicale par Vincent Vallat, dès 21h30 Junior Tshaka en concert à la Halle communale. Boissons, repas, grillades à prix populaires.

Nyon

9h rendez-vous au débarcadère. Tour en petit train. 10h devant la section Unia de Nyon: Apéro.

Orbe

Dès 17h30 sur la Place du Marché, devant l'Hôtel-de-Ville: apéro du PS.

Sion

Dès 17h à la Place des Tanneries au-dessus du parking du Scex: stand des boissons, cantine et musique. Dès 18h: partie officielle. En ouverture: la fanfare des retraités PTT. Discours: Aldo Ferrari (comité directeur Unia), Rebecca Ruiz (conseillère nationale PS vaudoise). Président du jour: Mathias Reynard. Dès 19h30: concert de Fleuve Congo.

Tramelan

15h départ du cortège depuis la gare. 16h partie officielle à la Halle de l'Ouest avec la participation d'Olivier Cottagnoud, président du Syndicat autonome des postiers. 17h animation musicale, possibilité de se restaurer sur place.

Yverdon-les-Bains

17h: rassemblement sur la Place Pestalozzi. Distributions de ballons, stands de nourriture (sandwiches, soupe, saucisses) et de boissons. 18h30: cortège en ville. Dès 19h: allocutions d'Arnaud Bouverat (Unia), Nicolas Rochat (député PS) et Fanfare «l'Avenir». Dès 20h30 à la Grande Salle de la Maison des Associations (Quai de la Thielle 3): table ronde «Nos retraites à la sauce Berset, l'indigestion?» modérée par Sylvianne Herranz («L'Événement syndical»). Intervenant: Michela Bovolenta (SSP), Doris Bianchi (USS), Cesla Amarelle (PS), Christiane Jaquet-Berger (POP, AVIVO et «Gauchebdo»).

PROGRAMME DES MANIFESTATIONS DANS LE RESTE DE LA SUISSE SUR USS.CH

PUBLICITÉ

Fleurier, Place du Marché dès 11h00

Fête du 1^{er} mai

dîner: paella Fr 16.- / personne

Partie officielle 11h30, orateurs du jour:

Martine Docourt, cheffe du groupe PS au Gd Conseil

Daniel Ziegler, chef du groupe POP-Verts-Sol au Gd Conseil.

Achile Renaud, permanent UNIA

Fabien Fivaz, député Verts au Gd Conseil

14h30 swing & jazz festif avec

« Waffel machine orchestra »



org: POP avec l'appui d'UNIA, du PS et des Verts

GAUCHEBDO

ABONNEMENT

Chaque semaine, la tribune des hommes et des femmes qui résistent, la voix de celles et de ceux qui veulent changer la société. Abonnez-vous!

<input type="checkbox"/> Abonnement au journal papier	<input type="checkbox"/> Abonnement pdf	CHF 110.-
<input type="checkbox"/> Soutien	<input type="checkbox"/> Abonnement papier + pdf	CHF 250.-
<input type="checkbox"/> 1 an	<input type="checkbox"/> Soutien	CHF 250.-
<input type="checkbox"/> 1 an réduit	<input type="checkbox"/> 1 an	CHF 200.-
<input type="checkbox"/> 6 mois	<input type="checkbox"/> 1 an réduit	CHF 125.-
<input type="checkbox"/> 6 mois réduit		
<input type="checkbox"/> Essai (3 mois ou 12 numéros)		

Si vous souhaitez combiner votre abonnement papier avec le pdf, rendez-vous sur www.gauchebdo.ch/pdf

Tarif réduit pour apprenti-e-s, étudiant-e-s, chômeur-se-s, AVS/AI. Merci de joindre un justificatif.

Nom: Prénom:

Adresse: NPA - localité:

Téléphone: Courriel:

A renvoyer à **Gauchebdo, Service des abonnements, case postale 168, 1211 Genève 13**

Vous pouvez aussi vous abonner par téléphone (079 686 79 37) et sur le web (www.gauchebdo.ch/abo)